

Projet pédagogique

2024

Accueil Collectif de Mineurs « Dous Pitchouns »

60 allée de Camiade
40390 St André de Seignanx

06.31.08.35.97

acm.douspitchouns@saintandredeseignanx.fr



A. Les objectifs pédagogiques

Les programmes d'animation mis en place par l'équipe d'animation découleront de ces principaux objectifs pédagogiques :

- ✓ Se sentir acteur de son activité
- ✓ Développer son autonomie
- ✓ Respecter les rythmes de vie de chacun
- ✓ Découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités
- ✓ Améliorer les capacités physiques et intellectuelles
- ✓ Amener les enfants à devenir des personnes responsables
- ✓ Permettre à l'enfant et/ou à sa famille de vivre ensemble des moments de partage et de convivialité
- ✓ Laisser place à l'imaginaire
- ✓ Sensibiliser à l'environnement

B. Organisation et vie quotidienne

Lors des mercredis les enfants sont répartis sur trois tranches d'âge :

- Les 3-5 ans
- Les 6-7 ans
- Les 8-13 ans

Les enfants du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des communes de Biarrotte, Biaudos et Saint Laurent de Gosse, inscrits le mercredi sont acheminés au centre de loisirs par bus (sous la responsabilité du RPI) et réceptionnés au parking de la salle Mosaïque par un animateur du centre de loisirs entre 12h40 et 12h50.

La restauration se déroule en trois services : un premier service à 12h pour les enfants scolarisés à Saint André de Seignanx et un deuxième service à 12h45 pour les enfants scolarisés au RPI

Les repas sont élaborés et livrés en liaison froide par la société Eole. Ils sont réchauffés par un agent de restauration qualifié. Cet agent a également en charge le service des repas en collaboration avec l'équipe d'animation.

Les allergies ou régimes alimentaires particuliers doivent être signalés au moment de l'inscription et à tout moment dès lors qu'il y a un changement en la matière pour l'enfant. Dans certains cas le repas pourra être fourni ou il devra l'être par la famille conformément au PAI mis en place.

Si les enfants partent en sortie pour la journée, un repas froid leur sera fourni.

Si le nombre d'enfants inscrits à la journée est inférieur à 8, un repas froid leur sera servi le midi. Les parents seront tenus informés au préalable.

Journée type d'accueil pendant les mercredis :

- Accueil des enfants de 7h00 à 9h30 à la garderie
- Appel des enfants et répartition dans leur salle d'activité
- Temps d'activités de :
 - o 10h à 11h, pour les 3-5 ans,
 - o 10h à 11h15 pour les 6-7 ans,
 - o 10h à 11h30 pour les 8-13 ans.
- Temps libre de
 - o 11h à 11h30 pour les 3-5 ans,
 - o 11h15 à 11h45 pour les 6-7 ans,
 - o 11h30 à 12h pour les 8-13 ans.
- Accueil et départ de certains enfants de 11h30 à 12h à la garderie.
- Temps de repas : 12h et 12h45 pour les enfants de l'école de Saint André de Seignanx et 12h45 pour les enfants du RPI.
- Temps de sieste pour les petits de 13h à 15h30, ce temps n'est pas obligatoire cela est vu avec les parents de chaque enfant, réveil échelonné selon les besoins de chaque enfant.
- Accueil des enfants de 13h15 à 14h à la maternelle pour les Petits et dans la salle de garderie pour les Moyens et les Grands.
 - Temps calme pour les Moyens et les Grands de 13h15 à 13h45
 - Temps libre pour les Moyens et les Grands de 13h45 à 14h15
 - Temps d'activités de 14h15 à 15h45 pour tous
 - Goûter à 16h

- Départ de 16h30 à 17h30 à la maternelle pour les Petits puis de 17h30 à 18h30 à la garderie. Départ de 16h30 à 18h30 pour les Moyens et les Grands à la garderie. Temps libre pour tous

L'accueil périscolaire du soir a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h, sauf Les goûters sont fournis par le restaurant scolaire de la Commune. Dans certains cas des enfants ayant un PAI ont la possibilité d'amener leur propre goûter.

Accueil type pendant l'accueil périscolaire du soir :

- Accueil des enfants à 16h30, à la maternelle pour les PS, MS et GS et à la garderie pour les élémentaires.
- Goûter à 16h40
- Jeux libres et/ou temps d'activité et/ou coin calme pour les enfants souhaitant faire leurs devoirs de 17h à 19h les lundis, mardis, jeudi et vendredis.
- Départ des enfants de 16h45 à 19h.

C. Programmes d'activités

Les programmes d'activités sont établis par période réparties de la manière suivante :

- De vacances à vacances pour le centre de loisirs, soit 10 périodes dans l'année
- De vacances à vacances pour le périscolaire, soit 5 périodes dans l'année

Des réunions avec l'ensemble de l'équipe d'animation sont organisées pour établir les différents programmes d'activités. Les programmes sont communiqués aux familles par un affichage sur le lieu d'accueil du centre de loisirs ainsi que sur le site de la commune : www.saintandredeseignax.fr ainsi que sur le portail famille.

D. Participation des enfants à la vie de la structure

Sur le temps des repas, les enfants aident pour débarrasser les tables. Ils aident aussi à servir le goûter.

Ils participent au rangement du matériel après chaque activité ou temps de jeux libres.

Les enfants seront consultés pour élaborer les programmes d'activités afin de leur proposer des activités en accord avec leurs envies. Des temps « Je choisis mon activité » sont régulièrement au programme.

E. Les locaux

L'accueil de loisirs se situe dans les locaux de l'école de Saint André de Seignanx.

Le préau est utilisé pour l'accueil du matin, du midi, de l'après-midi et du soir.

La salle de la garderie sert de salle d'activités pour les 6-7 ans et les 8-13 ans, et la salle de la garderie des petits situé dans le bâtiments des maternelle sert pour les 3-5 ans.

Le mur à gauche est également investi pour l'organisation de jeux sportifs ou grands jeux collectifs nécessitant un grand espace et un lieu couvert.

La salle Mosaïque, et la bibliothèque municipale peuvent être utilisées sur des activités organisées mais aussi comme salle de repli en cas de grosse chaleur.

Le lieu de restauration se situe dans la salle de la cantine scolaire.

La salle de sieste de l'école maternelle est également utilisée pour la sieste des 3-4 ans.

F. Conditions d'admission et accueils spécifiques

L'ACM Dous Pitchouns est ouvert aux enfants à partir de 3 ans, scolarisés jusqu'à l'âge de 13 ans. L'enfant doit avoir ses vaccinations à jour et ne présenter aucun risque de maladie contagieuse. Un enfant malade ne pourra pas fréquenter la structure sans un avis médical. La directrice devra être informée de toute prise de médicaments. Une ordonnance établie par un médecin ainsi que les médicaments devront être remis au moment de l'accueil.

Nous accueillons les enfants porteurs de handicap. Néanmoins, afin d'assurer un accueil le mieux adapté à cet enfant, il conviendra d'établir son inscription au plus tard un mois avant sa venue. Ce délai permettra d'établir une concertation entre l'équipe d'animation, la famille et les différents professionnels en relation avec cet enfant afin d'établir un projet d'accueil adapté.

G. Organisation du travail et rôle des animateurs

L'équipe d'animation est constituée les mercredis, les petites vacances scolaires et sur les temps périscolaires du matin et du soir de la manière suivante :

- Une animatrice référente chez les petits, Evelyne GUILLEMIN
- Une animatrice référente chez les moyens, Catherine BEAUFILS
- Une animatrice référente chez les grands, Lucas PECAK
- Deux animateurs, Mélanie LATOUR et Noémie GRAFF.

En cas de forte fréquentation, des animateurs supplémentaires peuvent intervenir en renfort.

- Une directrice Julie CONDOM BASTEROT et une directrice adjointe Anaïs LAPOUBLADE.

Les taux d'encadrement pratiqués respectent scrupuleusement la réglementation.

Pendant les vacances scolaires :

- ✓ Un animateur pour 8 enfants maximum âgés de moins de 6 ans
- ✓ Un animateur pour 12 enfants maximum âgés de plus de 6ans.

Pendant les accueils périscolaires du matin, du midi et du soir :

- ✓ Un animateur pour 14 enfants maximum âgés de moins de 6 ans
- ✓ Un animateur pour 18 enfants maximum âgés de plus de 6 ans.

Pendant les mercredis :

- ✓ Un animateur pour 10 enfants maximum âgés de moins de 6 ans
- ✓ Un animateur pour 14 enfants maximum âgés de plus de 6 ans.

Un agent de service et de restauration, Laurence LAGARESTE ou Vanessa PESCRILLI complète l'équipe.

H. Modes d'évaluation de l'accueil

Des réunions hebdomadaires sont organisées avec l'ensemble de l'équipe d'animation, afin de préparer et évaluer les activités ainsi que le fonctionnement général du centre de loisirs.

Les animateurs disposent de fiches activités à compléter pour chaque activité avant (objectifs, déroulement, matériel nécessaire) et après (bilan de l'activité) leur mise en place.

Les animateurs réalisent en fin d'activité un bilan oral avec les enfants ayant participé.

Les temps d'accueil avec les parents constituent des moments privilégiés avec les familles pour échanger sur la journée passée, les besoins ou les attentes particulières ou encore entendre leur mécontentement ou leur satisfaction.